

Institut de Formation aux Métiers de la Santé
Hôpital Lozère Mende

DIPLÔME D'ÉTAT AMBULANCIER

FICHE FORMATION

DIPLÔME D'ÉTAT AMBULANCIER

VALEURS

L'approche relationnelle faisant appel à des valeurs telles que le respect, l'empathie, l'écoute, la disponibilité

CONTENU

THEORIQUE (556 heures)

Bloc 1 Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions

Bloc 2 Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

Bloc 3 Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière

Bloc 4 Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire et terrestre, en tenant compte des situations d'intervention

Bloc 5 Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité : gestion des risques

PRATIQUE (245 heures)

3 périodes de formation pratique, soit 7 semaines en alternance avec le contenu théorique

Le Diplôme d'Etat D'Ambulancier s'obtient par la validation des 10 compétences du référentiel de formation.

NOS ATOUTS

- Etablissement à taille humaine
- Suivi individualisé aux écris
- Accompagnement personnalisé
- Accompagnement pédagogique hors temps de formation
- De nombreux intervenants de la filière médico-soignante
- Visites de stage
- Promotion de petite taille
- Utilisation de la simulation en santé
- Proximité et disponibilité dans les échanges avec les cadres pédagogiques, formateurs et professionnels
- Prêt des tenues durant la formation

CHAMPS D'INTERVENTION

- Auprès de tout public : enfants, adolescents, adultes, personnes âges, personnes handicapées

TERRAIN D'EXERCICE

- Transport sanitaire privé
- Ambulancier indépendant
- Centre Hospitalier Public
- Clinique privée

INFOS +

Accessibilité à la formation :

Sans condition de diplôme
Pas de limite d'âge
Etre titulaire de permis B

Durée : 6 mois avec une entrée en janvier

Tarifs : nous consulter

CONTACT

Secrétariat IFMS
04.66.49.48.32
ifsilas@ch-mende.fr
www.hopital-lozere.fr



Institut de Formation aux Métiers de la Santé
hôpital Lozère Mende

DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER

AMBULANCIER

FICHE D'ADMISSION

DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER

ACCÈS À LA FORMATION

Pour être admis à effectuer les études conduisant au diplôme d'Etat d'Ambulancier, les candidats doivent avoir le permis de conduire, hors période probatoire, conforme à la législation en vigueur et en état de validité.

Obligation vaccinale :

- ·Schéma vaccinal complet de l'Hépatite B (3 injections et une immunisation avec une sérologie > 10 UI),
- ·Schéma vaccinal complet contre le DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite)

VOIES D'ACCES

- Formation initiale dont la formation par apprentissage
- Formation professionnelle continue
- Validation partielle ou totale des acquis de l'expérience, dans les conditions fixées par arrêté du ministère chargé de la santé

MODALITÉS D'ADMISSION

Les modalités d'admission en IFA, pour la formation ambulancière, sont les suivantes :

- Une épreuve d'admissibilité sur dossier
- Un stage d'observation dans un service hospitalier en charge du transport sanitaire ou dans une entreprise de transport sanitaire d'une durée de 70 h
- Un entretien oral d'admission de 20 minutes

DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

Le coût pédagogique de la formation est soumis à révision annuelle :

- Prise en charge intégrale du coût de la formation par le Conseil Régional Occitanie si et seulement si le jour de la rentrée :
  - le candidat est en poursuite de scolarité
  - le candidat est inscrit comme demandeur d'emploi auprès de France Travail
- Pour le candidat en formation professionnelle continue ou en formation initiale par l'apprentissage, le coût de la formation est supporté par son employeur ou un opérateur de compétences (OPCO)
- Pour les autres candidats, le coût de la formation reste à leur charge



Institut de Formation aux Métiers de la Santé

hôpital Lozère Mende

DIPLÔME D'ÉTAT AMBULANCIER

FICHE SPÉCIALITÉS ET MÉTIERS

DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER

LES SPÉCIALISATIONS

- Transport sanitaire d'urgence
- Transport sanitaire pédiatrique

LES EVOLUTIONS

- Régulateur en transport sanitaire
- Chef d'entreprise en libéral
- Aide-soignant , accessible par une passerelle
- Auxiliaire de puériculture, accessible par une passerelle

LES TERRAINS D'EXERCICES

Le métier d'ambulancier peut s'exercer dans divers secteurs en France ou à l'étranger :

- Société privée de transport sanitaire
- Centre Hospitalier
- Association de Transport Sanitaire Urgent (ATSU)



Institut de Formation aux Métiers de la Santé
Hôpital Lozère Mende

DIPLÔME D'ÉTAT AMBULANCIER

FICHE D'INFORMATIONS RENTRÉE PROCHAINE

DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER

LA FORMATION

Promotion : 2027

Capacité d'accueil : 12 places

Date de rentrée : 4 janvier 2027

Coût prévisionnel de la formation : 6 800€

Lieu : IFMS – Hôpital Lozère – Avenue du 08 mai 1945 – 48000 MENDE

L'INSCRIPTION

Inscription : du 21 septembre au 06 novembre 2026

Dossier d'inscription : à télécharger sur le site Internet www.hopital-lozere.fr/ifms/formation-ambulanciere

Epreuves orales : du 19 au 24 novembre 2026

Résultats : le 27 novembre 2026 à 14h

Par la voie de l'apprentissage :
Contacter le CFA Sanitaire et Social : Mme Céline MOURGUES
Tel : 07.87.47.01.90 / 04.67.69.04.36 Mail : celine.mourgues@cfa-sanitaire-social.fr

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Secrétariat de la formation IFA

Avenue du 08 mai 1945 – 48000 MENDE

04.66.49.48.32

ifsilas@ch-mende.fr